

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL DU SIAEP DU BAS LIVRADOIS DU 25 NOVEMBRE 2024

AR Prefecture

Nombre de conseillers : 32

Présents : 27

Représentés : 2

Votants : 29

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 25 Novembre à 19 heures 00, le COMITE SYNDICAL du SIAEP du Bas Livradois dûment convoqué, s'est réuni en session obligatoire au siège, sous la présidence de Mme Marie Laure NUNES Présidente
Date de convocation du Comité Syndical, le 12 Novembre 2024

Présents : Mmes et Mrs NUNES Marie Laure - ROSSI Emilie - DUGNAS Sébastien - BONNET Christian - FONLUPT Alexandre - DESMARET Jean Luc - DAILHOUX Éric - CALLY Dominique - RICHARD Jean Claude - HEUX Christian - MEUNIER Jean Philippe - REDON Michel - PIALOUX Yves - PAGES Patrice - MONTI Christian - MAISTRELLO Bruno - VIENNE Sylvie - COUPAT Michaël - POINTUD Serge - CHAMPEIX Sébastien - BERTRIX Bernard - BRUT Jérôme - ESPEIL Michel - CHALARON Nicolas - JUILLES Anne Sophie - PEYRET CHABRIER Mireille - RODARIE Stéphane

Représentés : Mmes MARSEILLÈS Françoise par Mr FONLUPT Alexandre - AUZANNEAU Martine par JUILLES Anne Sophie

Absents : Mrs CHOUVY Philippe - CHAMPION Olivier - MASSACRIER Marc

Secrétaire de séance : Mr DAILHOUX Éric

TARIF DES PETITES INTERVENTIONS DU SYNDICAT EN 2025

Madame la Présidente demande au Comité Syndical de fixer pour 2025 le tarif des différentes interventions du Syndicat à la charge d'abonnés ou de tiers.

Après délibération, le Comité, à l'unanimité, fixe le tarif hors taxes à appliquer en 2025 :

REMISE EN ETAT DU RESEAU ENDOMMAGE PAR DES ABONNES OU DES TIERS

- Forfait déplacement et une heure de main d'oeuvre	70.00 €
- Main d'oeuvre horaire au - delà du forfait	36.00 €

Fournitures utilisées : prix de revient au jour de la pose

FOURNITURE ET POSE DE BRANCHEMENTS NOUVEAUX (dans la fouille ouverte par le demandeur)

- Forfait englobant la fourniture et la pose du dispositif de branchement, du compteur avec robinet d'arrêt et de purge avec 5 m de P.E. Pour compteur D.N. 15 et D.N. 20	510.00 €
Pour compteur D.N. 25, D.N. 32 à D.N. 40 et plus	770.00 €

Au-delà des 5 m, le coût de la conduite, des pièces nécessaires à l'exécution du branchement et de la main d'oeuvre est pris en charge par le S.I.A.E.P. du Bas Livradois jusqu'à concurrence de 500.00 € H.T., hors forfait

AR Prefecture
 0079507-2024-11-13
 e 27-17-22
 03-1-0079507-2024-11-13
 e 27-17-22

- Regard traditionnel pour compteur Type 15 P avec isolation	250.00 €
- Regard Isopact ou Isocyl pour compteur P.E. 25 couvercle en fonte avec isolation	250.00 €
- Col de cygne	45.00 €
<u>REMPLACEMENT DE COMPTEURS GELES OU DETERIORES ET PLAQUES POUR REGARDS</u>	
Compteurs Ø 15 mm (prix de revient au 01/01/2025)	65.00 €
Compteurs Ø 20 mm (prix de revient au 01/01/2025)	70.00 €
Forfait déplacement et une heure de main d'oeuvre	70.00 €
Fourniture d'une plaque pour regard	50.00 €
<u>REOUVERTURE DE BRANCHEMENT RESILIE PAR L'ABONNÉ OU LE SYNDICAT</u>	
Si le branchement est en bon état de fonctionnement : forfait pour déplacement, main d'oeuvre et droit de réouverture	123.00 €
Si le branchement est détérioré, donc à refaire, en plus du coût de la réouverture, les pièces seront facturées au prix de revient au jour de la pose	
<u>FERMETURE ET REOUVERTURE DE VANNE DE BRANCHEMENT INDIVIDUEL SUR DEMANDE DE L'ABONNÉ</u>	
Redevance forfaitaire à chaque intervention	20.00 €
<u>UTILISATION DE LA MINIPELLE</u>	
- Utilisation avec chauffeur lors d'interventions pour modifications de branchements ou réparations à la charge d'abonnés (tarif horaire)	70.00 €

Ainsi fait et délibéré les dits jour, mois et an
 Pour copie certifiée conforme.
 A Auzelles, le 25 Novembre 2024

Certifiée exécutoire compte tenu de la
 réception en Sous-Prefecture le
 et de la publication le
 La Présidente

La Présidente

Le Secrétaire de séance




Marie Laure NUNES

Marie Laure NUNES

Eric DAILHOUX